



LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

***GESTION ET STATISTIQUES
CLUBS PROFESSIONNELS
DE LIGUE 1 ET DE LIGUE 2
SAISON 2002-2003***



Sommaire

 Introduction	3
 Faits marquants de la saison 2002/2003	6
 Statut juridique des clubs et répartition du capital social	8
 Lexique	11
 Statistiques financières Ligue 1	12
Compte de résultat	14
Transferts et effectifs	23
Bilan	26
 Statistiques financières Ligue 2	30
Compte de résultat	32
Transferts et effectifs	41
Bilan	44
 Annexe - Bilans et Comptes de Résultat des Clubs	48
Présentation	49
Ligue 1	51
Ligue 2	63



Introduction

1. La méthodologie des statistiques financières globales présentées

Les statistiques financières globales du football professionnel, présentées ci-après, ont été obtenues par l'addition des bilans et des comptes de résultats combinés (société + association + autre structure éventuelle) des clubs de Ligue 1 et de Ligue 2, tels qu'établis par ces clubs et certifiés par leurs commissaires aux comptes.

Un lexique en page 11 donne les définitions des principales notions financières abordées dans le document.

2. L'évolution économique générale

La saison 2002/2003 est principalement marquée par :

- **Un résultat net déficitaire de 151 M€ en Ligue 1, et de 15,8 M€ en Ligue 2.**
- **Une stabilité de la structure des produits et des charges des clubs** : la saison 2002/2003 s'inscrit dans la continuité de la saison précédente en terme de répartition des produits et des charges des clubs. Les droits TV représentent toujours 52% des produits, et le sponsoring 20%. En charges, la hausse de la masse salariale (+ 2 points) est en partie compensée par la baisse des honoraires versés aux agents, due à la contraction du marché des transferts.
- **L'amélioration de la contribution compétition en Ligue 1 et en Ligue 2**, qui reste toutefois déficitaire. Cette amélioration est principalement liée à une meilleure maîtrise des charges d'exploitation par les clubs (charges moyennes par club en baisse de 9% en Ligue 1 et en Ligue 2), venant compenser le léger tassement des produits hors transferts (produits moyens en baisse de 3,6% en Ligue 1, stables en Ligue 2).



Introduction (suite)

- Une balance des transferts (indemnités reçues - indemnités versées) quasiment revenue à l'équilibre en Ligue 1 pour la deuxième saison consécutive, et toujours largement positive en Ligue 2.
- La dégradation de la contribution mutation en Ligue 1, qui résulte du poids des amortissements des indemnités de mutation réalisées les années précédentes dans un contexte de marché élevé.
- La poursuite de la baisse significative des charges à répartir en Ligue 1 et en Ligue 2 (indemnités de mutation restant à amortir), liée à la forte baisse des investissements joueurs depuis deux saisons.
- La poursuite des engagements des actionnaires : malgré les pertes nettes dégagées cette saison, les actionnaires ont contribué fortement au maintien d'une situation nette positive pour la sixième saison consécutive, tant en Ligue 1 qu'en Ligue 2.

3. Le contrôle financier des clubs professionnels

Les clubs professionnels de la Ligue 1 et de la Ligue 2 font tous l'objet, comme chaque saison, d'un contrôle de leur situation juridique et financière par la Direction Nationale de Contrôle de Gestion (DNCG).

Ce contrôle s'exerce en toute indépendance dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par la loi du 16 juillet 1984, le décret du 13 février 1985, ainsi que par les règlements de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football Professionnel.

Au-delà des statistiques financières du football professionnel, l'action de la DNCG a notamment pour objectif d'assurer une compétition financièrement équitable entre les clubs.



Introduction (suite)

Dans cette optique, elle contrôle entre autres que les clubs disposent des moyens financiers nécessaires pour faire face à leurs besoins actuels et prévisionnels, et notamment que les capitaux propres prévisionnels permettent de couvrir les incertitudes existant sur les principales sources de recettes (transferts, etc.).

Par ailleurs, la saison 2002/2003 est également marquée par la mise en place, en France et dans chaque pays d'Europe, des procédures d'octroi de la licence UEFA. Ces licences seront octroyées en France en mai-juin 2004 pour participer aux Coupes d'Europe en 2004-2005. Cette licence consiste à contrôler que les clubs qualifiés pour participer aux Coupes d'Europe respectent un certain nombre de critères, et notamment des critères financiers.

4. L'évolution prochaine des normes comptables

La DNCG fait remarquer que les règles comptables des activités de football professionnel pourraient évoluer sensiblement du fait de l'évolution prochaine des normes comptables relatives à la comptabilisation des droits audiovisuels et des indemnités de transferts, et de l'introduction prochaine des normes IFRS dans le référentiel français.



Faits sportifs marquants

- Passage de 18 à 20 clubs en Ligue 1
- Classement sportif au 30 juin 2003

Ligue 1

1. Lyon **	11. PSG
2. Monaco **	12. Bastia
3. Marseille **	13. Strasbourg
4. Bordeaux *	14. Lille
5. Sochaux *	15. Rennes
6. Auxerre *	16. Montpellier
7. Guingamp	17. Ajaccio
8. Lens *	18. Le Havre
9. Nantes	19. Sedan
10. Nice	20. Troyes

Ligue 2

1. Toulouse	11. Gueugnon
2. Le Mans	12. Grenoble
3. Metz	13. Valence
4. Lorient	14. Clermont
5. Châteauroux	15. Nancy
6. Niort	16. Istres
7. Caen	17. Créteil
8. Laval	18. Beauvais
9. St Etienne	19. Wasquehal
10. Amiens	20. Reims

** clubs qualifiés en Champion's League à l'issue de la saison 2002-2003

* clubs qualifiés en Coupe UEFA à l'issue de la saison 2002-2003

- Participations aux Coupes d'Europe en 2002-2003

✓ Champion's League	Auxerre, Lens, Lyon	élimination 1ère phase
✓ Coupe UEFA	Auxerre	élimination 8ème de finale
	Bordeaux, Lens, Lyon, PSG	élimination 16ème de finale
	Lorient	élimination 1er tour
✓ Coupe Intertoto	Lille	élimination en finale
	Sochaux, Troyes	élimination 1/2 finale



Nouveaux critères de répartition des droits TV du Championnat

- Répartition des droits TV du championnat sur la saison 2002/2003, après prélèvements légaux et conventionnels (taxe sur les retransmissions sportives, Fonds d'aide à l'investissement...)

✓ Ligue 1	81% des montants à répartir
✓ Ligue 2	19% des montants à répartir

- Critères de répartition entre les clubs de Ligue 1

✓ Solidarité	8,3 M€ par club, soit un total de 166 M€ (inchangé)
✓ Classement	60% du solde à répartir, soit un total de 21 M€
✓ Notoriété	40% du solde à répartir, soit un total de 14 M€ (répartition entre les clubs sur la base du classement sportif moyen sur 4 saisons révolues, uniquement pour les clubs ressortant aux huit premières places)

- Critères de répartition entre les clubs de Ligue 2

✓ Solidarité	2,13 M€ par club, soit un total de 42,6 M€
✓ Classement	4,5 M€
	Champion 1,8 M€
	Deuxième 1,5 M€
	Troisième 1,2 M€

- Aides comptabilisées en 2002-2003 par les clubs relégués jouant en Ligue 2 en 2002-2003

✓ Ligue 1 ⇒ Ligue 2 (1ère année)	1,8 M€ (2 clubs)
✓ Ligue 1 ⇒ Ligue 2 (2ème année)	0,9 M€ (1 club)



Statut juridique des clubs

Statut juridique au 30 juin 2003 des clubs de Ligue 1 et de Ligue 2

LIGUE 1				LIGUE 2			
SASP	SAOS	SAEMS	EUSRL	SASP	SAOS	SAEMS	EUSRL
BORDEAUX LE HAVRE LENS LILLE LYON MARSEILLE MONACO MONTPELLIER NANTES NICE PARIS RENNES SEDAN SOCHAUX STRASBOURG TROYES	AUXERRE BASTIA	GUINGAMP	AJACCIO	CAEN CLERMONT LE MANS LORIENT METZ NANCY REIMS SAINT ETIENNE TOULOUSE	BEAUVAIS CHATEAURoux CRETEIL GUEUGNON NIORT VALENCE	GRENOBLE ISTRES LAVAL WASQUEHAL	AMIENS
16	2	1	1	9	6	4	1



Répartition du capital social des clubs de Ligue 1

● Répartition du capital par grands types d'acteurs

Association-support

< 10% : 14 clubs

> 65% : 6 clubs

Actionnaires privés

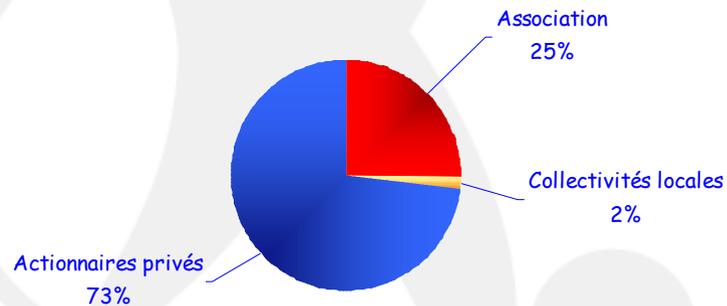
< 35% : 6 clubs

> 90% : 14 clubs

Collectivités locales

35% : 1 club

● Répartition du capital en moyenne





Répartition du capital social des clubs de Ligue 2

● Répartition du capital par grands types d'acteurs

Association-support

< 10% : 6 clubs
entre 10% et 65% : 8 clubs
> 65% : 6 clubs

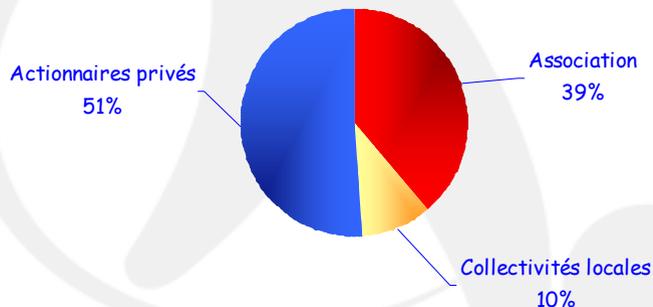
Actionnaires privés

< 35% : 6 clubs
entre 35% et 90% : 7 clubs
> 90% : 5 clubs

Collectivités locales

> 35% : 4 clubs
< 35% : 0 club

● Répartition du capital en moyenne





Lexique

Dans le Compte de résultat :

- **Contribution compétition** : elle est égale à l'ensemble des recettes d'exploitation et subventions diminuées de la totalité des charges récurrentes d'exploitation.
- **Contribution mutation** : indemnités de mutation reçues + transferts de charges - indemnités de mutation versées - amortissement des indemnités de mutation.
- **Résultat d'exploitation** : il résulte de l'addition de ces deux contributions ci-dessus.
- **Résultat net** : résultat d'exploitation + résultat financier + résultat exceptionnel + participation des salariés + impôt sur les sociétés.
- **Masse salariale** : ce poste comptabilise les rémunérations brutes versées à tous les salariés du club (joueurs, entraîneurs, staff technique et médical, personnel administratif...) + charges sociales.
- **Balance des transferts** : indemnités de mutation reçues - indemnités de mutation versées.
- **Amortissement des indemnités de mutation** : ce poste comptabilise dans les charges la quote-part annuelle des indemnités de mutation étalées sur la durée du contrat des joueurs.

Dans le Bilan :

- **Capitaux propres** : capital social + réserves + résultat net + subventions d'investissement.
- **Comptes courants d'actionnaires** : fonds mis à la disposition du club par les actionnaires (intégré dans le passif dans le compte « emprunts et dettes financières diverses »).
- **Fonds permanents** : capitaux propres + comptes courants d'actionnaires.
- **Charges à répartir** : ce poste comptabilise les indemnités de mutation joueurs restant à amortir.



LIGUE 1



Sommaire

Ligue 1

Compte de résultat cumulé par contribution	14
Évolution du résultat d'exploitation et du résultat net comptable	15
Évolution de la décomposition du résultat net comptable	16
Répartition des produits compétition sur la saison 2002-2003	17
Évolution des produits compétition et de leur répartition	18
Répartition des charges compétition sur la saison 2002-2003	19
Évolution des charges compétition et de leur répartition	20
Évolution de la masse salariale par rapport au total des produits compétition	21
Évolution du coût des effectifs	22
Évolution de la balance des transferts	23
Les mouvements sur les indemnités de mutation de la Ligue 1	24
Les effectifs moyens sur les trois dernières saisons	25
Bilan cumulé	26
Évolution des capitaux propres	27
Évolution des capitaux propres et des comptes courants d'actionnaires	28
Évolution des charges à répartir par rapport aux capitaux propres et aux comptes courants d'actionnaires	29



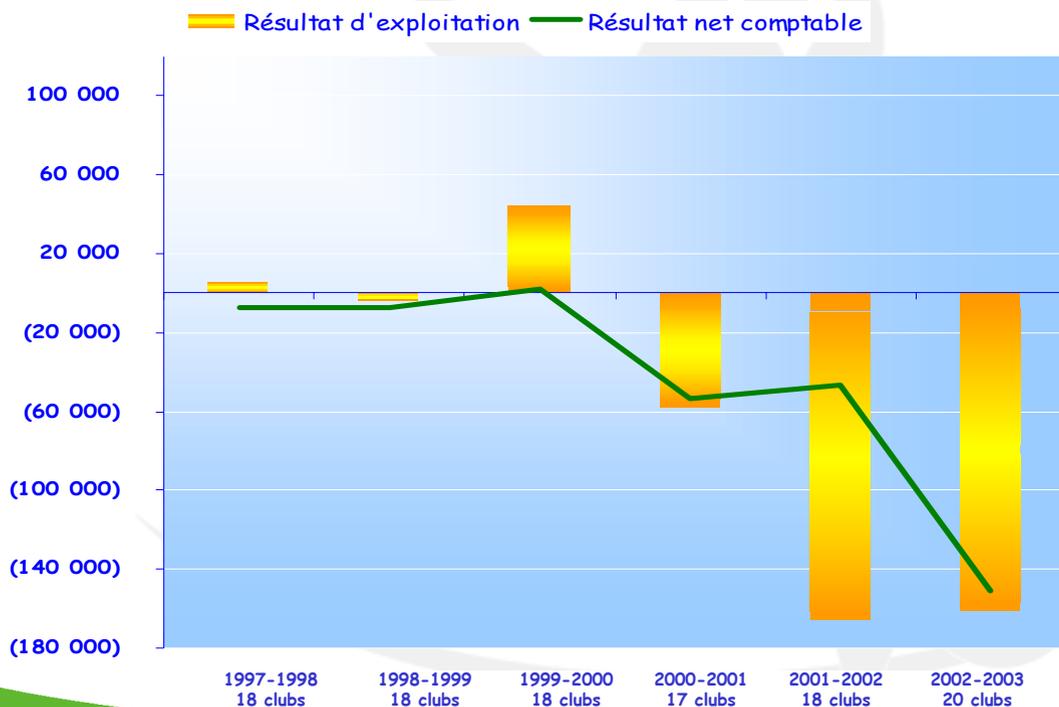
Compte de résultat cumulé par contribution

(€000)	Saison 2002-2003 20 clubs	%	Saison 2001-2002 18 clubs	%	Saison 2000-2001 17 clubs	%	Saison 1999-2000 18 clubs	%	Saison 1998-1999 18 clubs	%	Saison 1997-1998 18 clubs	%
PRODUITS												
Matches championnat à domicile	89 301	13	78 583	12	78 986	13	79 672	13	65 632	17	49 120	15
Matches coupe d'Europe	8 221	1	13 079	2	11 732	2	13 202	2	12 935	3	9 777	3
Autres matches	8 167	1	5 890	1	6 073	1	4 905	1	6 310	2	5 181	2
Sponsors publicités	139 557	20	126 541	20	112 346	18	96 866	16	79 583	20	66 140	20
Subv. Collectivités territoriales	24 812	4	21 090	3	24 781	4	25 269	4	37 669	10	38 162	12
Droits TV	356 935	52	332 810	52	308 245	51	342 567	56	164 173	42	137 057	42
Autres produits	62 056	9	65 096	10	66 260	11	44 712	7	26 880	7	17 276	5
TOTAL 1	689 048	100	643 090	100	608 424	100	607 194	100	393 183	100	322 714	100
CHARGES												
Achats de marchandises & stock	31 297	4	34 269	5	29 869	5	28 288	5	19 635	4	15 773	4
Services extérieurs	42 339	6	37 018	5	29 760	5	22 576	4	16 620	4	14 208	4
Frais de déplacement	35 400	5	35 521	5	30 462	5	29 824	5	25 374	5	22 336	6
Frais d'organisation de matches	23 978	3	21 725	3	20 864	3	19 082	3	19 738	4	14 612	4
Autres services extérieurs	79 321	11	93 294	13	87 606	14	76 193	13	64 093	14	43 788	12
Impôts et taxes	35 966	5	40 093	5	34 136	5	30 246	5	25 115	5	21 999	6
Rémunération du personnel	359 042	48	339 953	46	299 249	46	245 130	43	207 913	45	167 276	45
Charges sociales	108 160	14	101 038	14	91 946	14	78 745	14	65 298	14	55 096	15
Autres charges	7 728	1	14 067	2	8 476	1	9 303	2	4 393	1	4 182	1
Dotations amort. et provisions	26 651	4	23 844	3	14 479	2	31 478	6	14 541	3	9 044	2
TOTAL 2	749 880	100	740 821	100	646 847	100	570 866	100	462 721	100	368 313	100
Contribution-compétition	(60 833)		(97 731)		(38 422)		36 328		(69 537)		(45 599)	
Indemnités mutations reçues	105 430		229 983		277 900		228 162		223 978		141 308	
Transfert de charges	112 113		222 737		372 658		315 194		231 551		133 431	
Indemnités mutation versées	114 439		234 792		393 632		353 502		280 020		156 343	
Amortissement indemnités mutation	203 269		286 008		276 268		181 719		109 624		67 321	
Contribution-mutation	(100 164)		(68 080)		(19 341)		8 135		65 885		51 075	
Résultat d'exploitation	(160 997)		(165 811)		(57 764)		44 367		(3 576)		5 476	
Résultat financier	(10 603)		(15 170)		(13 088)		(4 277)		(3 890)		(189)	
Résultat exceptionnel	19 994		139 709		17 471		(34 404)		4 422		(11 256)	
Participation des salariés	(175)		(552)		(293)		(130)		(290)		(138)	
Impôt sur les bénéfices	605		(4 499)		55		(3 489)		(3 747)		(1 512)	
Résultat net comptable	(151 176)		(46 324)		(53 619)		2 163		(7 081)		(7 618)	



Évolution du résultat d'exploitation et du résultat net comptable

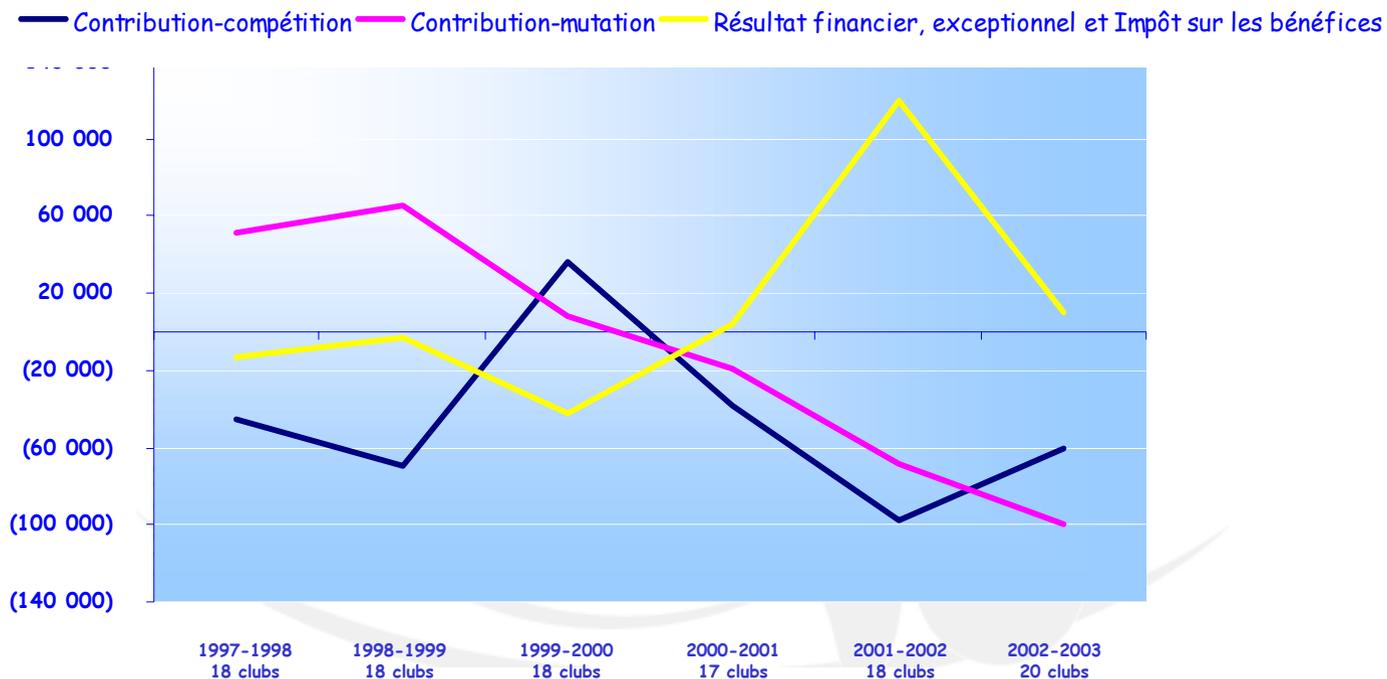
- ✓ Le résultat d'exploitation est fortement déficitaire (8 clubs bénéficiaires sur 20 contre 9 sur 18 en 2001-2002). Il est aussi dégradé qu'en 2001-2002 avec une perte de 161 M€ au 30 juin 2003. Après résultat financier, le résultat courant s'établit à une perte de 172 M€. Le résultat net est en forte dégradation (9 clubs bénéficiaires sur 20 alors qu'il y en avait 12 sur 18 en 2001-2002), l'impact des profits exceptionnels (lié en partie aux abandons de comptes-courants d'actionnaires) étant moins important que la saison précédente.





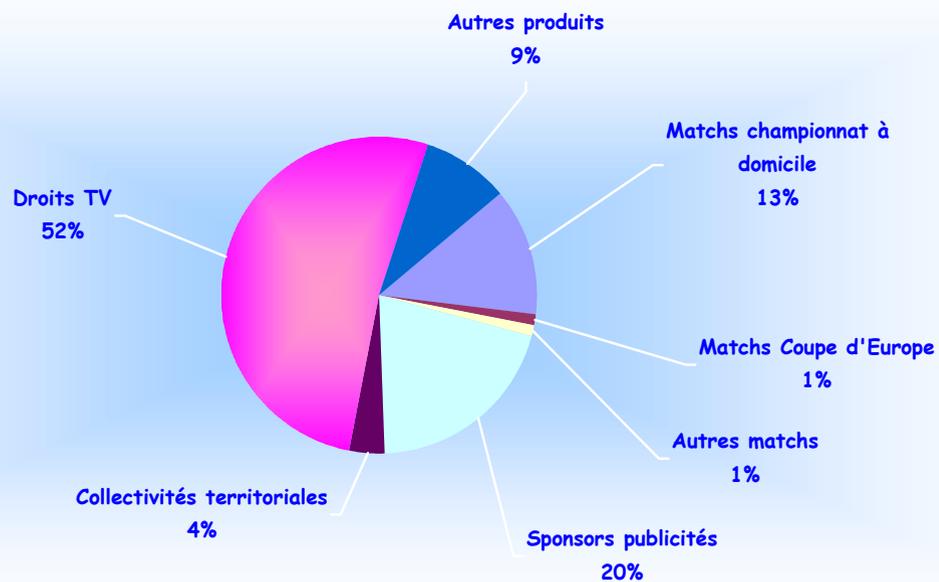
Évolution de la décomposition du résultat net comptable

- ✓ On constate que la contribution compétition s'améliore par rapport à la saison précédente (tout en restant fortement négative) alors que la contribution mutation se détériore encore pour atteindre 100 M€ de perte. Contrairement à la saison précédente, le résultat exceptionnel ne permet pas autant d'atténuer la perte globale.





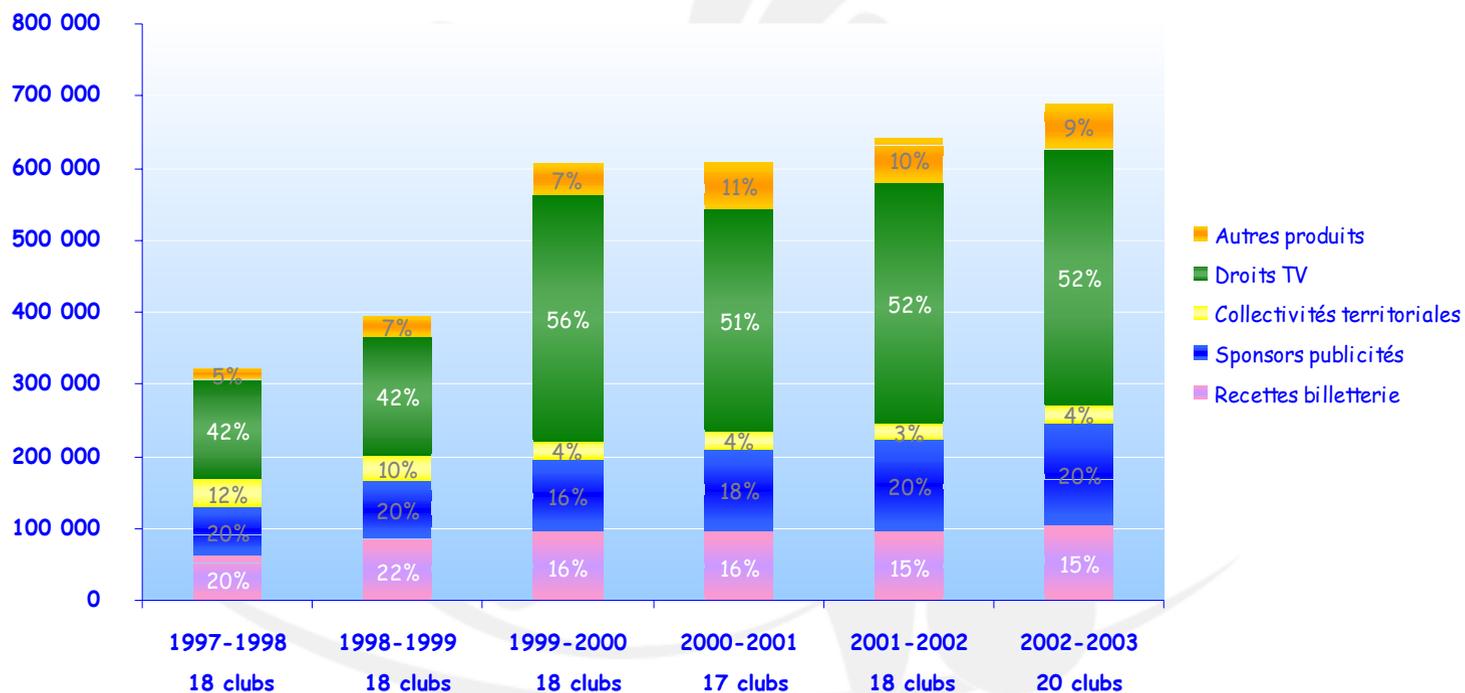
Répartition des produits compétition sur la saison 2002-2003





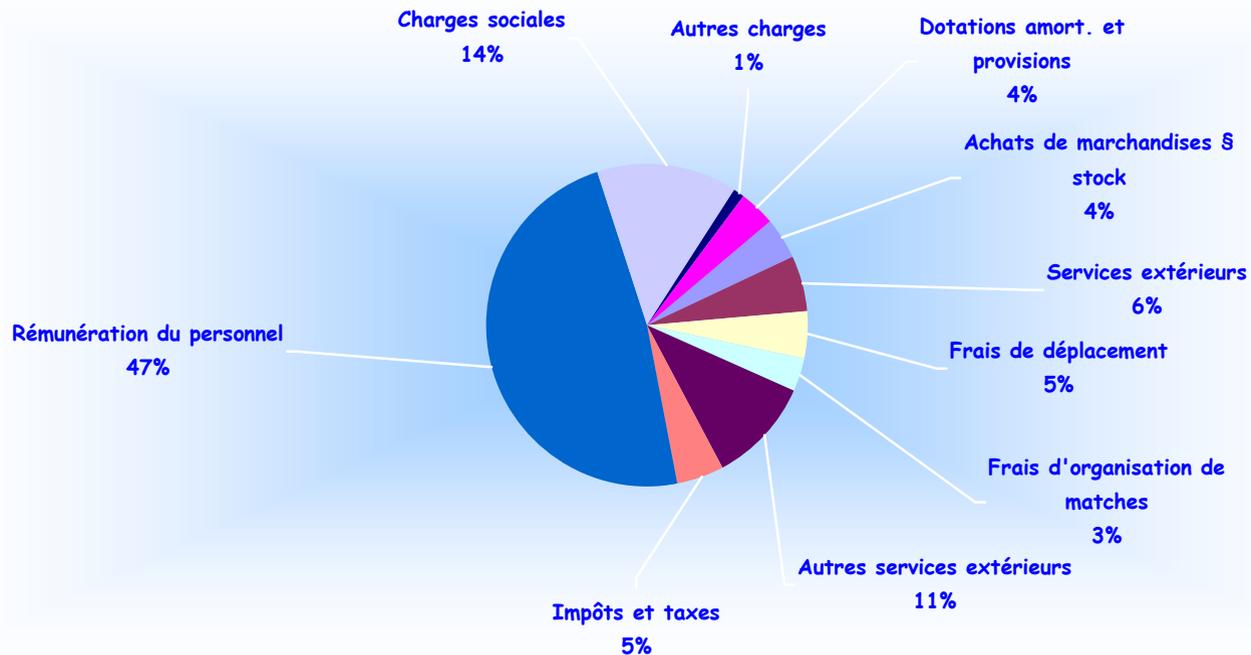
Évolution des produits compétition et de leur répartition

- ✓ On constate une légère augmentation des produits compétition liée au passage de 18 à 20 clubs mais une stabilité dans leur répartition sur les 4 dernières saisons avec une part prépondérante des droits TV.





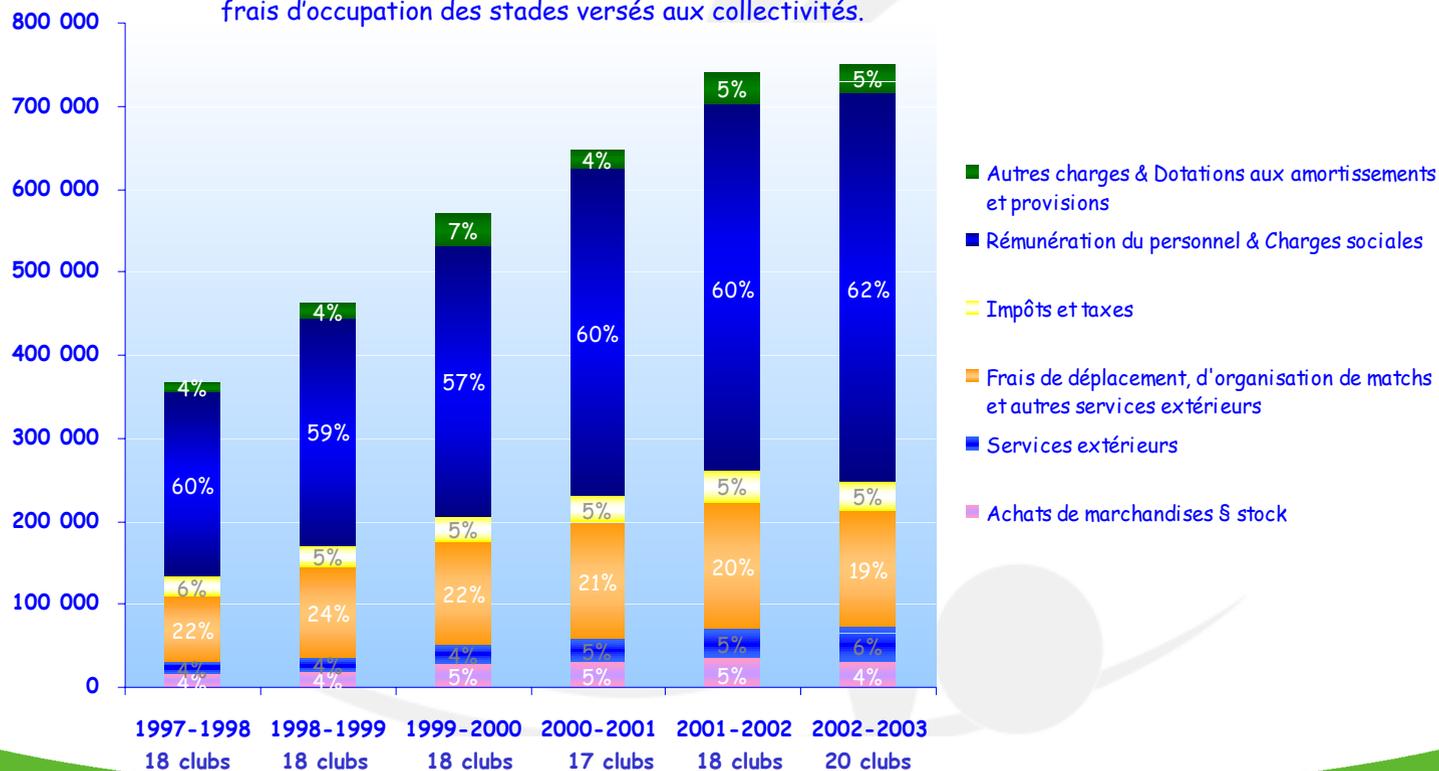
Répartition des charges compétition sur la saison 2002-2003





Évolution des charges compétition et de leur répartition

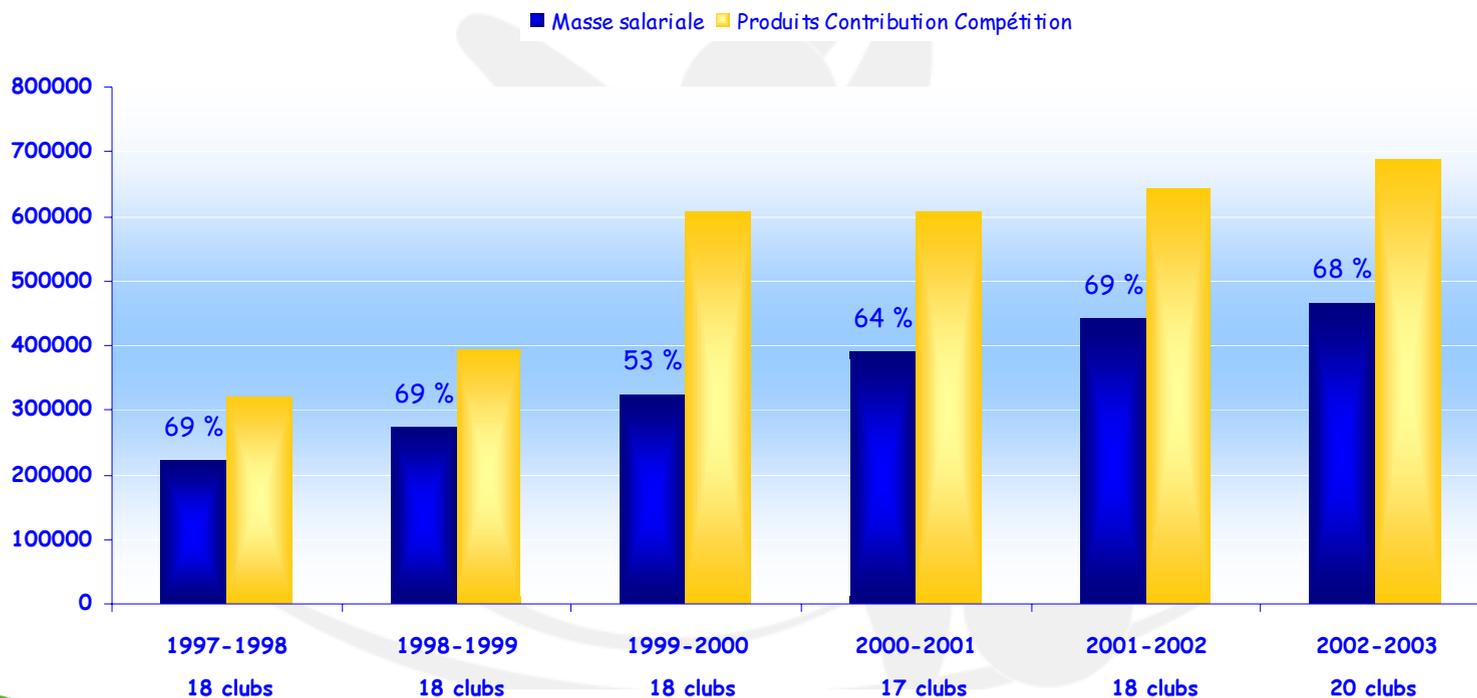
- ✓ On observe une certaine stabilité des charges malgré le passage de 18 à 20 clubs, sauf sur la rémunération du personnel (+2 points) compensée par la baisse des autres services extérieurs qui s'explique en partie par un volume de transferts moins important et donc moins d'honoraires d'agents ; et une hausse des services extérieurs du fait essentiellement d'un accroissement des frais d'occupation des stades versés aux collectivités.





Évolution de la masse salariale par rapport au total des produits compétition

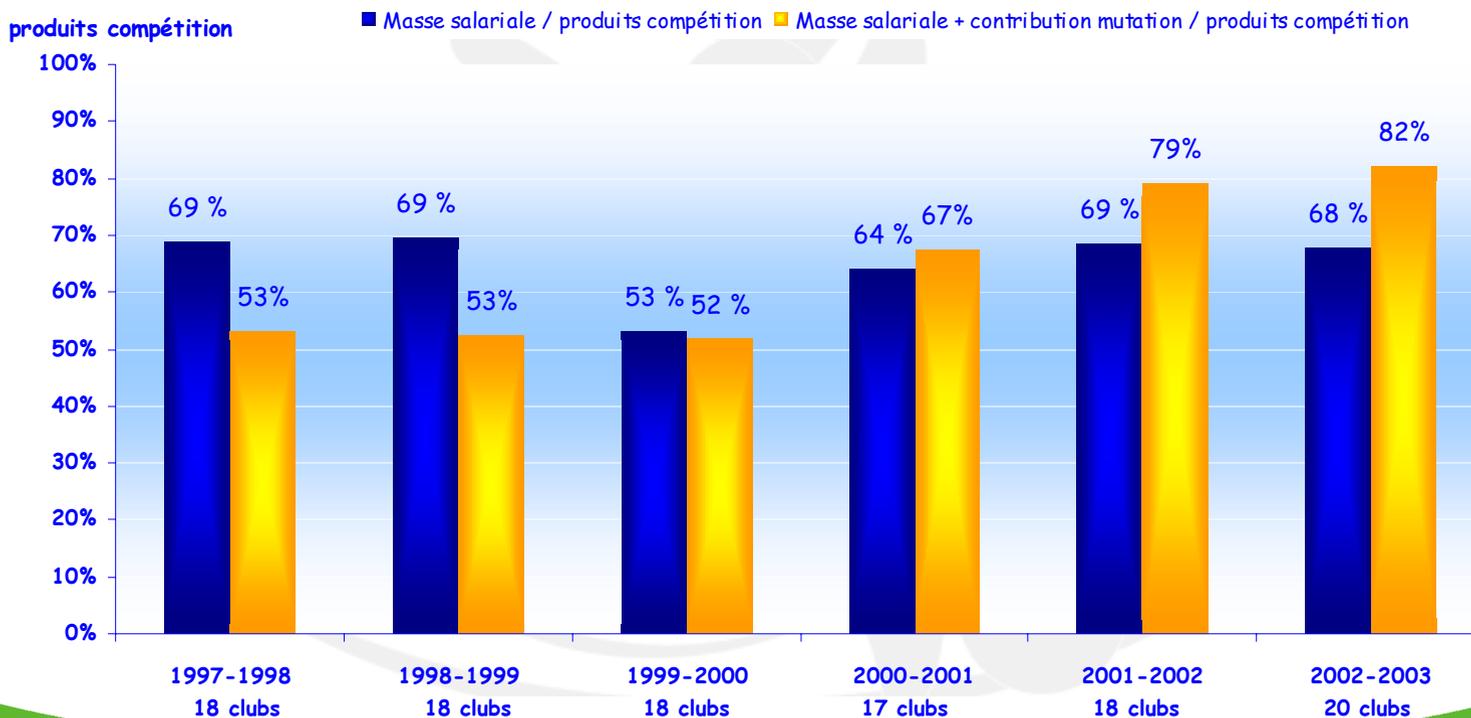
- ✓ La part de la masse salariale (salaires + charges sociales) par rapport aux produits de la contribution compétition reste stable sur les deux dernières saisons, et représente 68% au 30 juin 2003.





Évolution du coût des effectifs

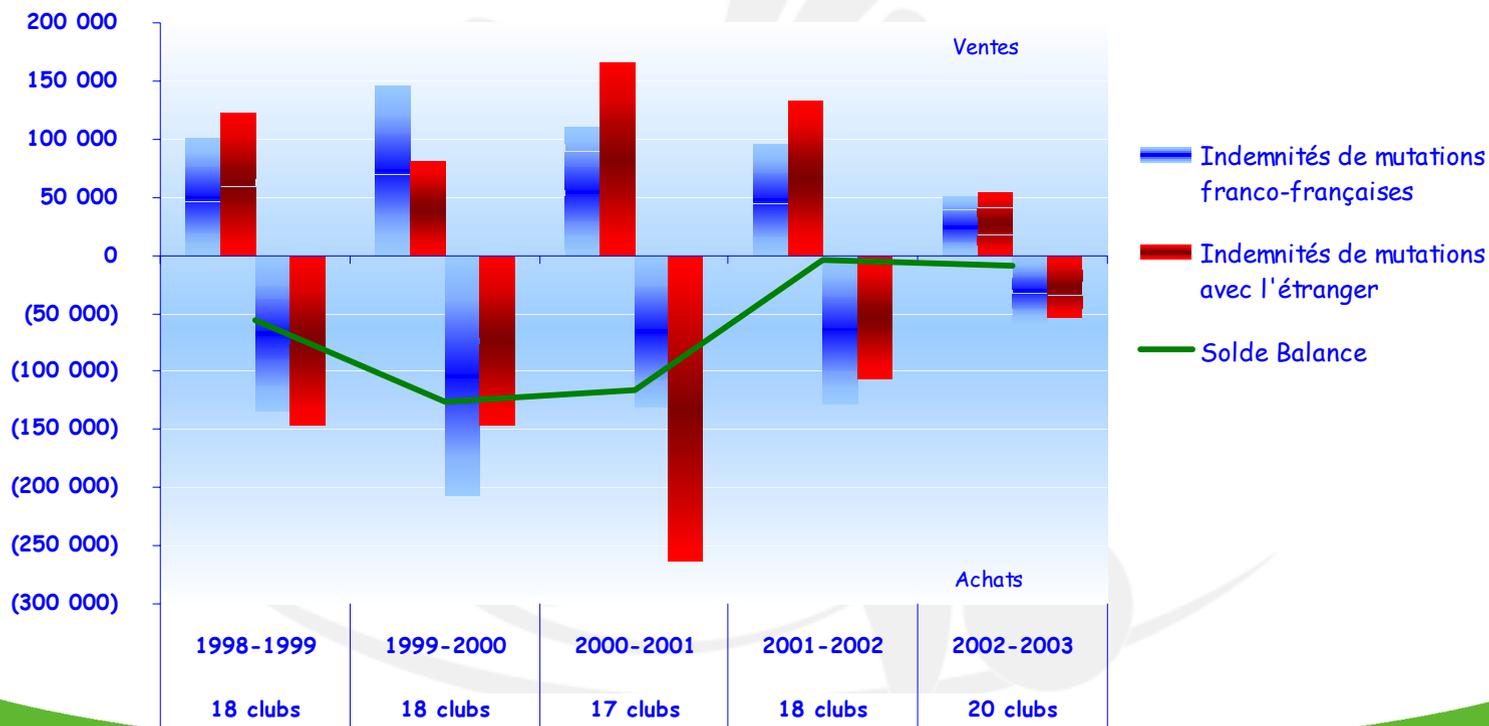
- ✓ Cet état présente, outre le poids de la masse salariale dans les budgets hors transferts des clubs, l'impact de la contribution mutation sur le coût des effectifs, qui progresse depuis quatre saisons et atteint 82% des produits-compétition au 30 juin 2003.





Évolution de la balance des transferts (indemnités reçues - indemnités versées)

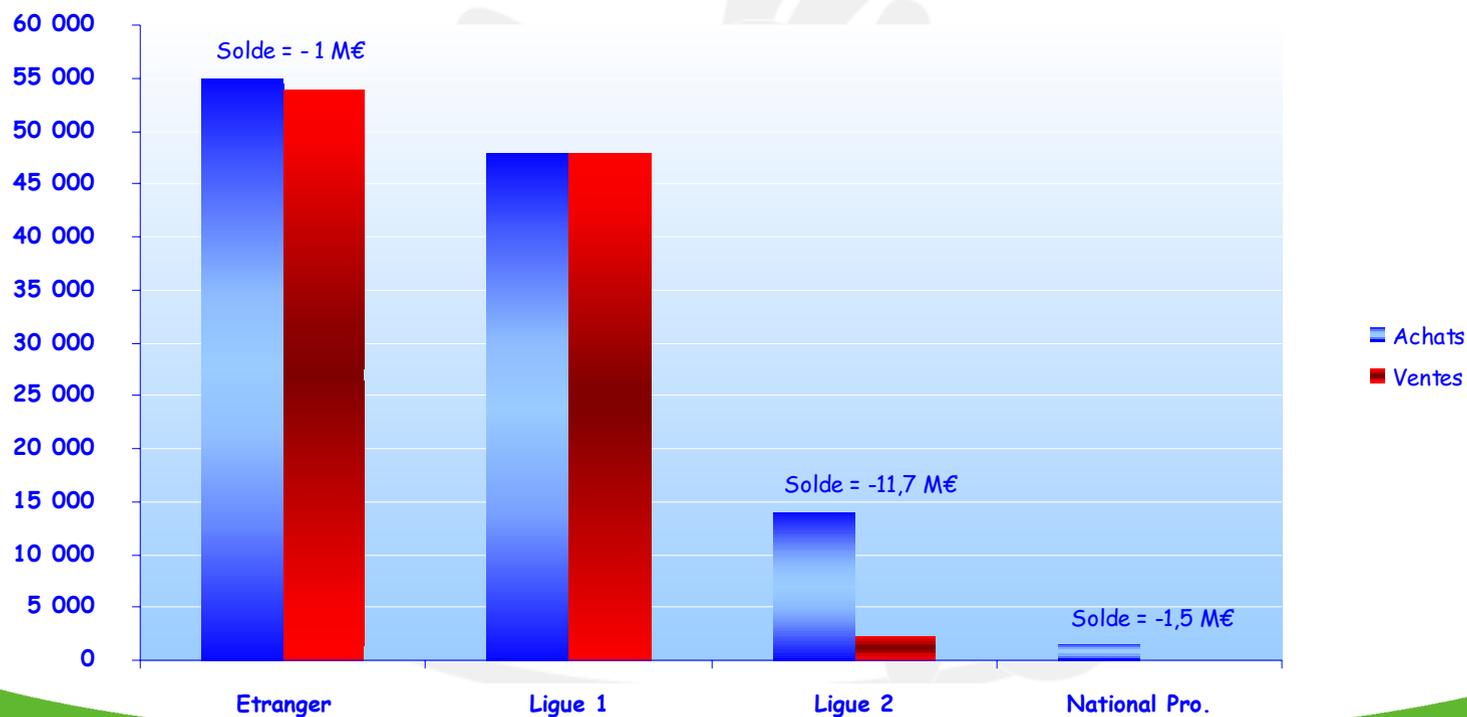
- ✓ La saison 2002-2003 accentue la tendance observée en 2001-2002 : une contraction du marché des transferts par rapport aux saisons précédentes, mais aussi une balance des transferts quasiment revenue à l'équilibre pour la deuxième saison consécutive (courbe verte) tant pour les transferts franco-français que ceux réalisés avec l'étranger.





Les mouvements sur les indemnités de mutation de la Ligue 1

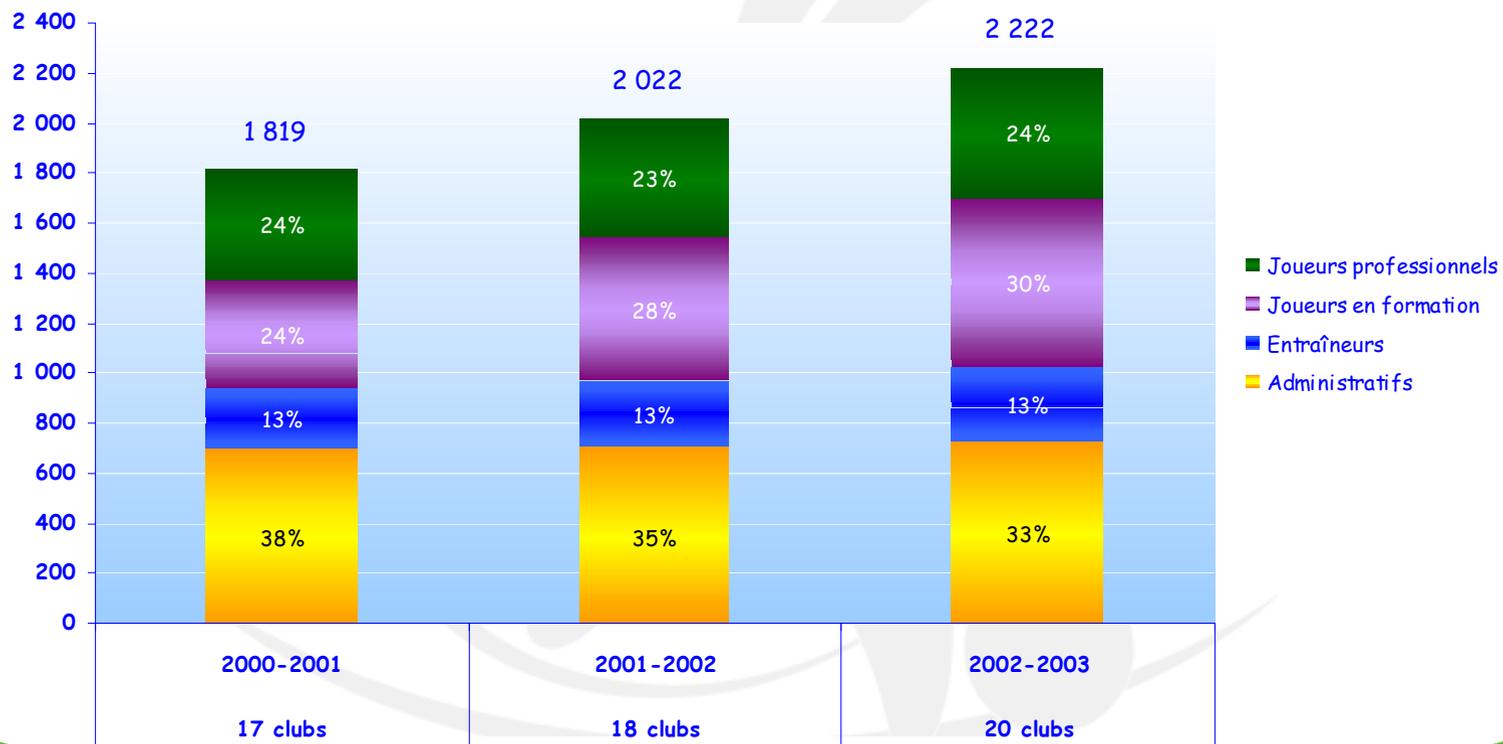
- ✓ On constate en 2002-2003 que les volumes de transferts importants se font avec les clubs étrangers et entre clubs de Ligue 1, avec une balance proche de l'équilibre. Les échanges financiers entre clubs de Ligue 1 représentent 48 M€.





Les effectifs moyens sur les trois dernières saisons

- ✓ L'accroissement du nombre total des effectifs sur 2002-2003 s'explique par le passage de 18 à 20 clubs. Toutefois, l'effectif moyen par club reste stable.





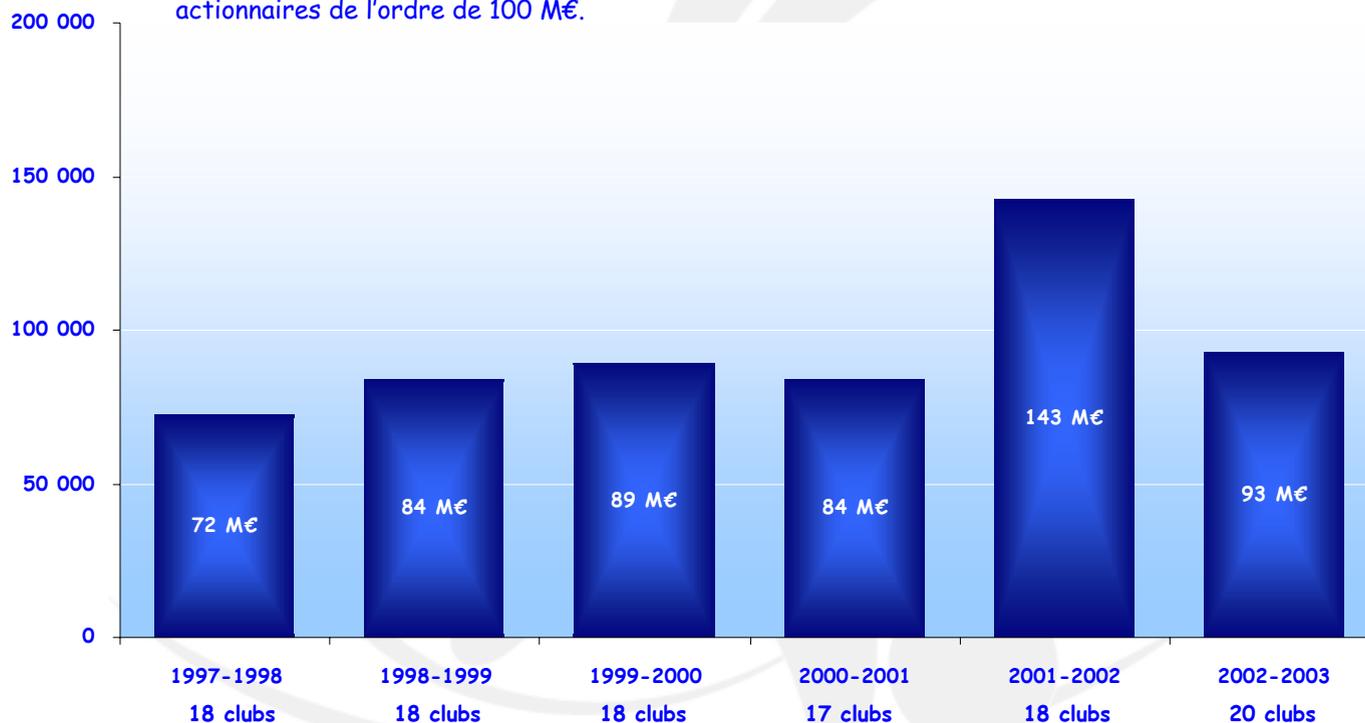
Bilan cumulé

(€000)	Saison 2002-2003 20 clubs	Saison 2001-2002 18 clubs	Saison 2000-2001 17 clubs	Saison 1999-2000 18 clubs	Saison 1998-1999 18 clubs	Saison 1997-1998 18 clubs
Immobilisations incorporelles	3 187	3 143	2 948	1 838	1 489	2 041
Immobilisations corporelles	52 743	43 749	35 954	34 572	24 426	20 372
Immobilisations financières	19 249	13 320	6 441	5 213	3 945	2 499
Stocks et en cours	4 029	3 530	6 398	4 265	2 768	2 531
Avances et acomptes versés	589	2 140	808	3 182	597	307
Créances clients	78 216	110 427	81 303	102 631	63 254	25 400
Autres créances	132 858	159 881	211 119	163 070	108 692	70 629
Disponibilités et V.M.P.	157 757	111 453	117 145	124 504	71 481	60 331
Charges constatées d'avance	22 095	53 018	32 569	22 751	22 426	16 303
Charges à répartir	249 789	346 498	434 658	341 201	218 060	106 941
TOTAL ACTIF	720 512	847 158	929 342	803 227	517 138	307 354
Capitaux propres	93 246	142 782	83 965	89 364	84 088	72 295
Provisions risques et charges	49 912	59 636	101 026	122 982	48 505	38 441
Emprunts établissements crédit	100 439	83 400	91 535	58 475	43 989	18 235
Emprunts et dettes financières diverses	132 159	144 420	227 882	169 554	63 592	8 225
Avances et acomptes reçus	613	429	466	3 370	306	238
Fournisseurs et comptes rattachés	84 205	131 822	125 168	126 098	62 408	49 610
Dettes fiscales et sociales	115 790	91 960	83 922	57 697	53 768	37 330
Autres dettes	81 180	137 211	152 925	118 568	113 183	59 848
Produits constatés d'avance	62 967	55 497	62 452	57 119	47 298	23 132
TOTAL PASSIF	720 512	847 158	929 342	803 227	517 138	307 354
Résultat net comptable	(151 176)	(46 324)	(53 619)	2 067	(7 081)	(7 618)
TOTAL DETTES L T	92 740	76 036	132 994	106 563	85 713	43 740
TOTAL DETTES C T	484 327	570 758	611 357	511 507	298 831	152 878



Évolution des capitaux propres

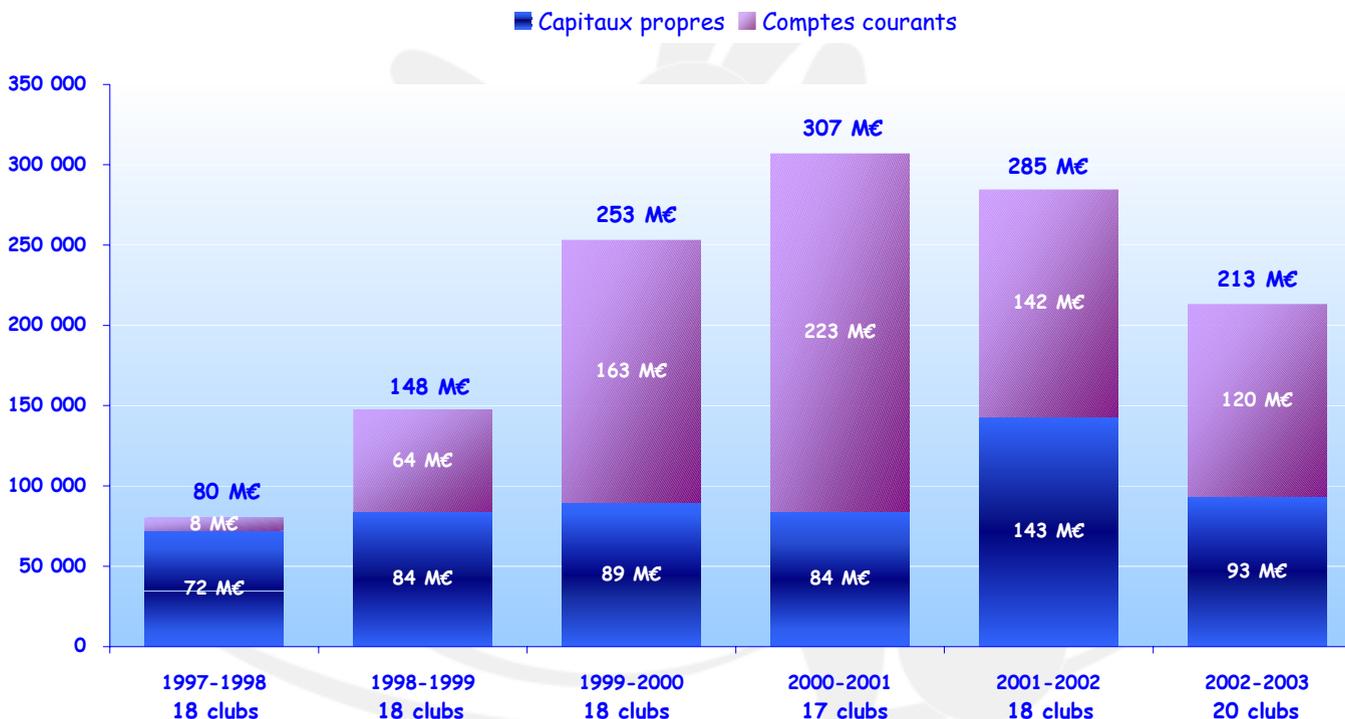
- ✓ Au 30 juin 2003, les capitaux propres sont de 93 M€ et ont diminué de 50 M€ par rapport à la saison précédente pour revenir au niveau des autres saisons. Malgré une perte de 151 M€, les capitaux propres restent largement positifs du fait des augmentations de capital réalisées par les actionnaires de l'ordre de 100 M€.





Évolution des capitaux propres et des comptes courants d'actionnaires (fonds permanents)

- ✓ Les engagements financiers globaux des actionnaires (capitaux propres et comptes courants d'actionnaires) représentent 213 M€ au 30 juin 2003 contre 285 M€ au 30 juin 2002. Les apports en comptes-courants et les augmentations de capital de l'ordre de 100 M€ ont permis de combler en partie le déficit de l'exercice.





Évolution des charges à répartir par rapport aux capitaux propres et aux comptes courants d'actionnaires

- ✓ A l'actif du Bilan, le poste de charges à répartir comptabilise les indemnités de mutation joueurs restant à amortir. Après cinq années consécutives de hausse, le poste de charges à répartir diminue à compter de la saison 2001-2002 pour atteindre 250 M€ en 2002-2003. Au 30 juin 2003, les fonds permanents mis à la disposition des clubs par les actionnaires couvrent donc 85% des charges à répartir, alors que cette couverture n'était que de 82% en 2001-2002.

